

RAPPORT ECOLE FAMILLE
Comment les parents peuvent-ils participer à la vie scolaire ?
A TOUS LES PARENTS

Nous sommes en début d'année scolaire, Voici certaines informations importantes.

CONSEIL D'INTERCLASSE

Au mois d'octobre, durant la première assemblée de l'Année Scolaire, dans chaque classe est élu un Représentant des parents d'élèves.

Le Représentant des parents d'élèves sera membre du Conseil d'Interclasse au même titre que l'ensemble de tous les autres parents élus dans les autres classes.

Le conseil d'interclasse est composé de tous les enseignants de ton école et de tous les représentants de classe.

Le Conseil d'Interclasse se réunis tous les deux mois, et environ quatre fois par ans.

QUE FAIT-IL?

- IL EMET des propositions et donne une opinion au Collège des enseignants.
- VERIFIE le déroulement de l'activité didactique.
- AMELIORE et intensifie les rapports entre enseignants et parents d'élèves.

Chaque fois que le parent d'élève a une proposition pour sa classe, il pourra en parler à son représentant!

CONSEIL DE CIRCONSCRIPTION

Tous les trois ans certains parents se portent candidat pour devenir les représentants de ton école auprès du conseil didactique.

Le conseil didactique d'Angera est composé de toutes les écoles primaires d'Angera (siège et secretariat) d'Ispra, de Ranco, de Taino, de Cadrezzate et de l'école maternelle de Ranco.

Les prochaines élections auront lieu en octobre 2010.

Actuellement le Représentant des parents d'élèves _____ est M./Mme
(Classe _____).

Le conseil de circonscription est composé de 19 personnes: le directeur des écoles, 8 parents d'élèves, 8 enseignants, 2 représentants élus parmi le personnel administratif et auxiliaire.

QUE FAIT-IL?

- IL DELIBERE sur l'organisation, sur l'emploi du temps et sur les activités des écoles.

Pour avoir davantage d'informations sur le conseil de circonscription, tu dois t'adresser à ton représentant de circonscription.

RAPPEL

Toutes les six semaines environ (les dates exactes sont toujours inscrites sur le carnet de classe de l'élève), il est possible d'avoir un entretien personnel avec un ou plusieurs enseignants de l'élève.

Vers mi-février et mi-juin l'évaluation (appelé "pagelle") sous forme de notes et de commentaires, est remise aux parents.